



FICHE
METHODOLOGIQUE



**Eco-Schools
Wallonie**



**4. MESURER
ET ÉVALUER**



1. POURQUOI ?

Eco-Schools propose aux écoles de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Régulièrement, l'éco-comité est invité à se pencher sur les objectifs poursuivis et les actions mises en place pour s'assurer que la direction prise est la bonne. Des progrès sont-ils observés, les actions entreprises sont-elles pertinentes, les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Ces évaluations régulières sont importantes pour réorienter le plan d'actions si nécessaire et entretenir la motivation de chacun.

2. COMMENT ?

Eco-Schools vous propose d'utiliser régulièrement au moins trois outils de mesure et d'évaluation :

Le plan d'actions

Votre plan d'actions Eco-Schools comprend une partie évaluation. Nous vous conseillons au moins une fois par an, par exemple en fin d'année scolaire (plus souvent si vous le jugez nécessaire), de consacrer une réunion de l'éco-comité à passer en revue votre plan d'actions. Notez l'état d'avancement de chaque action. Pour les actions arrivées à échéance, notez une brève évaluation. L'action a-t-elle été bien menée ? Si non, pourquoi ? Si oui, a-t-elle atteint vos objectifs ? Faut-il la répéter à l'avenir ? Quelles améliorations pourrez-vous lui apporter ?

Les indicateurs environnementaux

« Mesurer c'est déjà réduire » : cet adage illustre l'intérêt de développer au moins un indicateur chiffré par thématique environnementale. Le suivi dans le temps d'un indicateur quantitatif va permettre à l'école d'objectiver les progrès réalisés dans un domaine particulier (consommation d'électricité, de gaz, d'eau, volume de déchet évacué, nombre de menus végétariens vendus...). Le choix de l'indicateur doit refléter les objectifs du plan d'actions : que ce soit par exemple en témoignant de la réduction de consommation d'une ressource ou en confirmant la fréquentation d'une activité proposée. En plus d'être utiles pour l'évaluation, les indicateurs peuvent être communiqués et devenir un élément de motivation pour tous. Un tableau rassemble progressivement les indicateurs mis en place et permet de noter les relevés successifs.

L'auto-évaluation

Il est utile qu'au moins une fois à chaque cycle Eco-Schools (tous les deux ans), l'éco-comité puisse faire le point sur son fonctionnement et sur l'ensemble de la démarche entreprise par l'école. Pour vous aider à structurer cette réflexion, nous vous proposons en annexe un questionnaire modèle à compléter en réunion. Ce questionnaire complété est à joindre à votre dossier de demande de labellisation.